

Procès-Verbal - Conseil de la Vie Lycéenne du 27 février 2024

Ouverture de la séance à 16h00

Composition du Conseil de la Vie Lycéenne :

Le Proviseur, président de séance : M Jean-Sébastien ABOUD

L'adjointe au proviseur : Mme Maral PEHLOULIAN

La conseillère principale d'éducation : Mme Nathalie ZAMROUD

Élèves : 20 membres dont (10 titulaires et 10 suppléants)

A 16h05, le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance du Conseil de la Vie Lycéenne et rappelle les différents points à l'ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Approbation du compte rendu du 20 novembre 2023 ;
3. Installation d'eau potable au sein de l'établissement / cadre développement durable.
4. Temps d'échange.

Point n°1 de l'ordre du jour : Approbation de l'ordre du jour

M. le Président annonce l'ordre du jour et s'assure que tous les membres présents en ont bien été destinataires. Il rappelle le rôle de cette instance qui permet de donner la parole aux représentants des élèves afin d'impulser une nouvelle dynamique au sein de l'établissement scolaire, de nouveaux projets, un meilleur fonctionnement de l'établissement et du mieux « vivre ensemble » pour les élèves. Ces conseils sont des lieux d'expression de la démocratie scolaire.

Point n°2 de l'ordre du jour : Approbation du compte rendu du 20/11/2023

M. le président fait un rappel rapide des points à l'ordre du jour du conseil précédent.

M. François Hajj mentionne que les membres enseignants du CVL n'étaient pas convoqués à la première réunion. Le président précise qu'effectivement la réunion s'est faite un peu dans l'urgence pour mise en place des conseils et des commissions.

Point n°3 de l'ordre du jour : Installation de l'eau potable au sein de l'établissement

M. le Président propose un tour de table pour permettre à chacun de donner son avis.

En se basant sur les 17 ODD, l'installation de l'eau potable au sein de l'établissement ayant pour objectif le développement durable qui est primordial.

La source d'eau pourrait être installée au kiosque contre une participation annuelle.

Le but c'est de procurer de l'eau filtrée à travers les robinets provenant d'un puit artésien.
Une micro station d'épuration d'eau potable : établir un contrat avec un laboratoire qui effectuerait des analyses entre 6 à 8 fois/an.
Selon la loi libanaise, et d'après M. Hajj, il doit exister une station d'eau potable dans les établissements scolaires. Cependant il faut vérifier si elle est potable.
L'infirmière scolaire se demandait comment faire confiance à la pureté de l'eau potable surtout au Liban ?
M. le Président rappelle la nécessité de contrôle par un laboratoire d'analyse de l'eau plusieurs fois par an.

Point n°4 de l'ordre du jour : Un temps d'échange

Plusieurs points ont été soulevés durant ce temps d'échange.

1-Les fontaines avec des bidons pourraient être suffisantes puisque tout le monde n'aura pas besoin d'eau. D'une part cela préservera la nature en diminuant les déchets plastiques et d'autre part, on diminuera les files d'attente devant le kiosque.

2-Les toilettes dans la cour ne sont pas suffisants pour tous les lycéens : il faut en prévoir d'autres si possible. De même, il faudrait veiller plus à la propreté et à l'hygiène.

3-Amenagement d'un kiosque pour les primaires à côté de l'auditorium : M le Président explique que cet espace est réservé pour le playground des élémentaires.

4-Placer des hautparleurs fixes dans les classes et surtout dans les salles de langues : c'est à l'étude !

5-Décorer le foyer des lycéens (porte vitré, murs) et ajouter plus de matériels pour le divertissement : jeux de sociétés, fléchettes, etc....

6-Possibilité d'échanger le foyer avec la salle d'étude : compliqué pour des raisons de surveillance et de bruit, en effet le foyer est mieux isolé des salles de classe...

7-Installer une photocopieuse au service des élèves avec une carte prépayée éventuellement

8-Organiser une sortie scolaire pour tous les lycéens

9-Décaler les récréés collège/lycée afin de diminuer l'encombrement : Pour le lycée-3 périodes puis récré
Pour le collège-2 périodes puis

récré

10- La mi-journée (mercredi/vendredi) : lancer un sondage ou une enquête auprès des parents, des élèves et du personnel avant toute décision prises

11- Prévoir sur l'horaire 2 périodes successives de Spé pour le cycle terminal

À 17h40, M. le Président remercie les membres présents pour cette réunion du conseil de la Vie Lycéenne et pour la qualité des échanges.

Le vice-président,

Ghady El Rassy



Le Président,

J-Sébastien ABBOUD

